

rites funéraires Odjoukrou de la réconciliation: une institution traditionnelle de l'Eb-kok et ses changements

Mel Mèlèdje Raymond

Université Alassane Ouattara de Bouaké, Abidjan, Côte d'Ivoire

Abstract

Odjoukrou of yesterday and today have the same funeral ideology: the life; so that the dead man has to enter it beyond or God's paradise, reconciled and in peace with the alive and the deaths. But, those of today, more modern westernized and Christian, find the funeral rites of reconciliation of yesterday based on the witchcraft. Yet, the latter is not only disputed by the new religions, but found demonic and source of conflicts by the modern societies. Nevertheless, Odjoukrou finds that they do not feel living confidentially the Christian funeral rites which are proposed to them. Then, let us hope that the inculturation of the Gospel (at the Catholics) which is at present current in the odjoukrou country, will bend over this aspect of the question.

Keywords: Rite, burial, ideology, dead man, reconciliation, witchcraft, inculturation, change

Résumé

Les Odjoukrou d'hier et d'aujourd'hui ont une même idéologie funéraire : la vie ; de telle sorte que le trépassé doit entrer en l'au-delà ou au paradis de Dieu, réconcilié et en paix avec les vivants et les morts. Mais, ceux d'aujourd'hui, davantage modernes occidentalisés et chrétiens, trouvent les rites funéraires de réconciliation d'hier reposés sur la sorcellerie. Or, cette dernière est non seulement combattue par les religions nouvelles, mais trouvée démoniaque et source de conflits par les sociétés modernes. Néanmoins, les Odjoukrou trouvent qu'ils ne se sentent pas vivre intimement les rites funéraires chrétiens qui leur sont proposés. Alors, espérons que l'inculturation de l'Évangile (chez les catholiques) qui a cours actuellement dans le pays odjoukrou, se penchera sur cette question.

Mots-clés Rite, funérailles, idéologie, trépassé, réconciliation, sorcellerie, inculturation, changement

Introduction

Les Odjoukrou constituent un sous-groupe Akan-lagunaire au sud de la Côte d'Ivoire⁵². Chez eux, quatre grandes occasions mobilisent les populations : les initiations (*Low* et *Dediakp*), la prise de pouvoir suprême (*Ebeb*), les parentales (*Makpeɲ-ob*) et les funérailles (*Lu-em*). Dans cet ensemble, les funérailles occupent une place particulière tant sur le plan individuel que sur le plan social⁵³. En effet, les funérailles drainent du monde à chaque fois qu'elles sont célébrées. Elles préoccupent les familles concernées, les alliés, les amis et connaissances du trépassé comme celles des membres de familles. Du coup, elles deviennent des occasions où s'intensifient les activités sociopolitiques, économiques, culturelles et religieuses. Dans la littérature des sciences sociales relative à l'étude des funérailles ou de la mort (Augé M., 1975, 1977⁵⁴ ; Eschlimann J-P., 1982, 1985⁵⁵ ; Thomas L-V., 1975⁵⁶ ; Bamunoba Y. K. et Adoukonou B., 1979⁵⁷ ; Blanc N'Goran E., 1972⁵⁸ ; Bureau R., 1982⁵⁹ ; Centre d'Étude et de Recherche de KARA (Togo), 1967⁶⁰ ; Erny P., 1972⁶¹ ; Guiart J., 1980⁶² ; Kiti, G., 1937⁶³ ; Makang Ma Mbog M., 1972⁶⁴ ; Ouédraogo J., 1950⁶⁵ ;

⁵² - Cf. Harris Memel-Fotê, 1980, *Système politique de Lodjoukrou, une société lignagère à classes d'âge (Côte d'Ivoire)* ; Raymond Mel Mèlèdje, 1994, *Emokr, systèmes de gestion des conflits chez les Odjukru (Côte d'Ivoire), Thèse de Doctorat régime unique, EHESS, Paris.*

⁵³ - Eschlimann J-P., 1982, *Naître sur la terre africaine*, I.N.A.D.E.S., Abidjan.

- 1982, « Le procès d'ancestralisation. Mort comme passage à la plénitude : le modèle akan », In *Le sens de la mort*, Studia Missionalia, vol. 31, Université grégorienne, Rome, 1982 :249-271.

- 1985, *Les Agni devant la mort (Côte d'Ivoire)*, Éditions Karthala, Paris, 1985 :9.

⁵⁴ - Marc Augé, 1975, *Théories des pouvoirs et Idéologie. Étude de cas en Côte d'Ivoire*, Hermann, Collection Savoir, Paris.

- 1977, *Pouvoirs de vie, pouvoirs de morts*, Flammarion, Paris, 1977 :19.

⁵⁵ -Eschlimann J-P., 1985, *Op.cit.*

⁵⁶ - Louis-Vincent Thomas, 1985, *Anthropologie de la mort*, Éditions Payot, Paris.

⁵⁷ - Bamuloba Y.K., et Adoulonou B., 1979, *La mort dans la vie africaine*, Présence Africaine : UNESCO, Paris.

⁵⁸ - Blanc N'Goran E., 1972, *Mort et éternité dans la pensée africaine et occidentale*, Thèse de Doctorat de 3^e cycle en Philosophie, Sorbonne Paris.

⁵⁹ - Bureau R., 1982, « La mort, les morts dans les sociétés africaines », In *Sens de la mort*, Studia Missionalia, Université grégorienne, vol. 31, Rome.

⁶⁰ - Centre d'Étude et de Recherche de KARA (Togo), *DOCUMENTS*, Lama-Kara, C.E.R.K., « LA Mort, les funérailles, en pays Kabrè », 1967 : 53-61.

⁶¹ - Erny P., 1972, *L'enfant et son milieu en Afrique noire*, Payot, Paris.

⁶² - Guiart J., 1980, *Les hommes et la mort : rituels funéraires à travers le monde*. Textes rassemblés et présentés par J. Guiart, Museum national d'histoire naturelle, Le Sycamore, Paris.

⁶³ - Kiti, G., 1937, « Rites funéraires des Goun (Dahomey) », In *Anthropos*, XXXII, fasc.3-4, mai-août, 1937 : 419-434.

⁶⁴ - Makang Ma Mbog M., 1972, « Les funérailles africaines comme psychothérapie des deuils pathologiques », In *Psychoparhologie africaine*, VII, 2, Dakar.

Traoré Lancina, 1974⁶⁶ ; Zadi Zaourou B.1974⁶⁷), les funérailles sont diversement considérées comme des occasions ou des lieux d'affrontement, mais aussi de restauration et de renouvellement des pouvoirs et des privilèges des anciens, de production et de manifestation économiques importantes, de réconciliation entre membres d'une même famille y compris avec le trépassé. Mais les rites funéraires de la réconciliation vont plus loin que les comportements et attitudes sociologiquement observables des membres ou des acteurs endeuillés. Parce que les rites qui les traduisent nous introduisent en plein chœur du champ symbolique. Or le symbole⁶⁸ donne à penser et à dépasser, parce qu'il dit plus qu'il ne dit et n'a jamais cessé de donner à dire⁶⁹. Voilà pourquoi, les rites funéraires jouent symboliquement depuis les initiations. Sur ce point, les rites du *Low* et du *Dediakp* (rites initiatiques) chez les Odjoukrou sont éloquents : ils marquent avant tout le passage de la mort (symbolique) ici-bas du jeune homme ou de la jeune fille pubère à la vie adulte ou encore à la renaissance comme ancêtre dans l'au-delà. C'est en ce sens que L-V. Thomas dit que « *mourir dans l'au-là, si mourir, c'est naître pour l'au-delà ; être initié c'est à la fois mourir et renaître ici-bas* », (1975 :439). Ainsi, chez les Odjoukrou, les funérailles (*Lu-em* ou *egh-esot-f-em*) constituent à la fois une remise à neuf des rapports, disons de la communauté/société et le départ de l'un des leurs à '*Onjn-es*', le village des morts ou l'au-delà. C'est pourquoi, dans cette étude, nous allons davantage insister sur cet aspect de la question (la remise à neuf par la réconciliation). Mais, il importe avant tout de saisir l'idéologie funéraire des Odjoukrou. Cette idéologie funéraire sera constituée des règles préférentielles qui organisent les attitudes, les croyances et les rites relatifs à la mort, qui construisent les explications, qui distribuent les compétences et attribuent les savoirs afférents aux pratiques, leur sphère d'influence et leur mode de transmission⁷⁰. Il s'agira spécifiquement de reconstituer l'ensemble

⁶⁵ - Ouédraogo J., 1950, « Les funérailles en pays mossi », In *Bulletin de l'IFAN*, XII, 2, avril, 1950 :441- 455.

⁶⁶ - Traoré Lancina, 1974, « Les funérailles en pays samo (région nord) », In *Carrefour Africain*, 7 septembre, 1974 : 4-5.

⁶⁷ - Zadi Zaourou, 1974, « Rites funéraires et intégration nationale du pays bété sud », In *Annales de l'Université d'Abidjan*, série D, VII, 1974 : 67-104.

⁶⁸ - Comme signe représentatif au second degré, le symbole n'est pas qu'une idée abstraite, car il suppose une valorisation du référent. Pour L-V. Thomas, « *la mort apparaît comme un symbole, celui de la finitude (apparente pour l'homme noir) de l'existence individuelle. Elle renvoie (...) à une totalité organique de symboles qui permettent non seulement d'expliquer son origine, de souligner sa présence, d'exprimer ses aspects, ses modalités, ses moments, mais encore et surtout de la dépasser* », 1975 : 434.

⁶⁹ - Cf. Paul Ricoeur, 1969, *Le conflit des interprétations, Essais d'herméneutique*, Éditions du Seuil, Paris, 1969 :284. L'auteur y définit également le symbole comme « *toute structure de signification où un sens direct, primaire, littéral, désigne par surcroît un autre sens indirect, secondaire, figuré, qui ne peut-être appréhendé qu'à travers le premier* », 1969 :16.

⁷⁰ - Voir également L-V. Thomas 1982, repris par J-P. Eschlimann, 1985 :12.

des conditions formelles auxquelles se plient dans la culture odjoukrou, l'organisation, le jeu des acteurs, l'interprétation, le sens ou la signification et la portée des rites funéraires de la réconciliation et ses changements actuels. Mais, pourquoi une reconstitution, si bon nombre d'Odjoukrou d'aujourd'hui réduisent et même abandonnent les rites funéraires communs (anciens) de réconciliation? Or l'idée que le trépassé doit entrer et vivre dans la paix auprès de Dieu pour les uns, à *Onnn-es* pour les autres, les hante, les stimule ou les préoccupe tous le long des funérailles. Dans ces conditions, que proposent les Odjoukrou ou comment se prennent-ils pour réaliser cet idéal?

L'objectif de cette étude est donc de tenter de comprendre les facteurs explicatifs de l'abandon ou de la réduction des rites funéraires communs de la réconciliation par le plus grand nombre des Odjoukrou⁷¹; cette réconciliation qui prétend ouvrir la voie à la paix éternelle au trépassé et à la paix entre lui et les siens ici-bas. La thèse soutenue est la suivante : les Odjoukrou d'aujourd'hui ne sont plus unanimes sur les rites funéraires communs de réconciliation, ni sur une organisation commune des funérailles. Car l'hétérogénéité des chapelles religieuses et des idéologies modernistes d'aujourd'hui les séparent grandement.

Ainsi, dans une première partie, nous allons tenter de saisir l'idéologie funéraire des Odjoukrou à partir des structures et des croyances – telles qu'elles ont existé et existent encore - qui la portent ou qui l'animent et tenter par la suite de comprendre sa portée. Dans une deuxième partie, l'étude va se polariser sur une typologie de réconciliation ou de comportements de recherche de paix entre les vivants et entre ceux-ci et les trépassés. Enfin, la dernière partie tentera de tirer les leçons de cette typologie, la signification ou la portée du vivre en paix des vivants et des morts. Certes, nous nous appuyons ici sur la méthode socio-anthropologique pour en donner l'éclairage, parce qu'elle permet de mieux maîtriser l'hétérogénéité des facteurs qui s'y interfèrent. Cependant nous attestons une remarque : dans la société odjoukrou d'hier comme dans les communautés villageoises odjoukrou d'aujourd'hui, la production du sens et de la signification de la mort, de la réconciliation et du vivre en paix des vivants et des morts ne peut être recherchée que dans la vie quotidienne. C'est pourquoi, nous allons également recourir à la théorie de la vie comme lieu herméneutique d'interprétation et d'organisation des matériaux : *« L'attitude fondamentale par rapport à la vie qualifie la mort ; si bien que dans la manière dont un peuple vit on peut lire son option face à la mort, et de la manière dont il consent sa mort, on peut déduire la façon dont il*

⁷¹ - 90% des Odjoukrou sont aujourd'hui chrétiens, toutes tendances confondues.

conçoit la vie. Vie et mort ne se laissent pas séparer ; elles sont le reflet l'une de l'autre », disent Adoukonou B. et Bamounaba Y.K., 1979 : 261.

I- L'IDEOLOGIE FUNERAIRE ODJOUKROU ET SA PORTEE

Les Odjoukrou nomment *eb-kok*, au sens strict, les grands rituels publics où la société unanime intensifie ses relations avec le sacré⁷². Il va sans dire que pour eux, la religion est la fonction primordiale de reproduction du pouvoir politique par excellence ! Ainsi, ce pouvoir essentiellement idéologique consiste à instaurer et à restaurer l'unité spirituelle nécessaire et indispensable à toutes les autres fonctions sociales, aux autres formes de *l'eb-kok*⁷³. Voilà pourquoi, disons-nous que si, en théorie, la religion dans le Lodjoukrou (le pays) est le fondement du pouvoir politique ou de l'idéologie politique, en pratique, l'idéologie religieuse ou funéraire lui est assujettie, parce qu'elle informe sur tout comme une logique totalisante ; elle est unique, normative et explicative. Alors, quels sont les articles de foi de l'idéologie religieuse et les structures politico-religieuses qui les portent et les animent ?

I-1- Articles de foi ou idéologie religieuse odjoukrou

Sont articles de foi chez les Odjoukrou : les dieux, *Elmis*, les morts, *ɔɲnes-agɲi*, la sorcellerie, *agən*, les interdits et les sacrifices (*Egb-waw*).

Les dieux, *Elmis* : En Lodjoukrou, les dieux sont nombreux. Ils sont de races blanche et rouge et comportent une division sexuelle et une division de travail. Ils vivent sur terre, sur les montagnes, dans les eaux et les forêts. « *Leur univers reste assujetti aux lois de l'anthropologie* » dit Memel-Fotê⁷⁴. *Krekre-de*, le primordial, dans le village de Bɔn, il cohabite avec son épouse *Meledjrɔ Nɔm*⁷⁵ et sa belle-mère *Nɔm-Lis*. *Asamr-ãgbi*, lilliputiens à longue chevelure, aux petits pieds inversés, talons en avant et orteils en arrière, réputés dangereux ravisseurs des hommes. *Aboja*, géants unijambistes, au front pourvu d'un œil lumineux, ils veillent sur les eaux. À ceux-ci, il faut ajouter *Elmis* fondateurs des localités, des *Elmis* étrangers, compagnons des migrations (*Esibi-Arakp* du village d'Armebe ; *Adja* du village d'Usr, *Lɔkp-Lat* du village de Lɔkp, etc.) ; les *Elmis* autochtones ou premiers révélés (*Digbɔ* d'Usr). Les *Elmis* majeurs, objets de culte sont *Njam* et *Wus*. Dans les invocations traditionnelles, *Njam-Ciel* et *Wus-Terre* constituent un couple

⁷² - Voir Harris Memel-Fotê, 1980: 15.

⁷³ - *Idem*.

⁷⁴ - Voir Harris Memel-Fotê, 1980 : 226.

⁷⁵ - *L'elmis* s'est révélé à *Meledjrɔ* (un homme) et marié à une déesse qui porte le même nom que celui de la fille de *Meledjrɔ*.

primordial et suprême. Pour Legbedji Aka « *Que l'ɔdzukru semble identifier ce Dieu suprême avec la voûte céleste, c'est ce qui n'est point à douter. Cependant, il ne lui reconnaît pas moins une personnalité. Mais, ce qui découle de cette conception, c'est que, d'une part, ce Dieu qui vous précède et vous suit partout où vous allez, ce Dieu qui vous entoure où que vous soyez, ce Dieu est le même pour tous les autres peuples, il est universel. Il découle de cette conception, d'autre part, que ce Dieu n'évolue pas, ni dans sa morphologie, ni dans sa nature profonde ; dès qu'il apparaît, il est majeur. Ces caractères – majeur et non évolutif – de Dieu se remarquent dans les différents noms que l'ɔdzukru lui a donnés : Es-Kɔtɔkɔ (le père grâce à qui), Dadé (Dieu-le vieux). Ces noms, en effet, loin de supposer les différentes phases de son développement indiquent ses attributs* »⁷⁶.

Cependant, nous attestons une autre remarque : *Es-kɔtɔkɔ*, aux dires des anciens, est une création des missionnaires chrétiens qui enrichit la notion traditionnelle de *Njam* de deux idées judéo-chrétiennes : l'idée de paternité et l'idée d'amour-bonté. Memel-Fotê (1980) a révélé que dans la religion ancienne, *Njam* n'avait pas le monopole de la bonté et qu'un autre nom semble désigner le dieu pur et blanc : *Fonjamba (Njam-ufu)*. Ainsi, « *L'ambiguïté des Elmis ne saurait être dissociée de la double médiation qu'ils opèrent entre les hommes et le milieu physique d'une part, et entre les hommes eux-mêmes, d'autre part.(...).* Les Elmis établissent entre les hommes des rapports de communauté ou d'alliance, de coopération ou de conflits et, surtout, une hiérarchie politico-religieuse entre les clans, les villages, les tribus fondatrices et les autres » (Memel Fotê, H., 1980 :228-229).

Les morts, ɔɲn-es agɲ-i : Les trépassés sont des hommes (*Agɲ*) qui habitent une région mal localisée : *Oɲn-es*. Pour uns, ce sont les « gens d'en haut », *Afr-es-el*, pour les autres, cette région se situe à l'intersection du ciel, de la terre et de l'océan : « *Le Fonjamba, lieu où le ciel, la mer et la terre se rencontrent, a été considéré de très bonne heure comme le séjour des esprits des morts. Là, ils redevenaient de petits enfants et rentraient dans le sein des femmes qui les faisaient naître à nouveau (...).* Les petits enfants qui mouraient revenaient sans changement de corps. Aussi, les tatouait-on afin de les reconnaître à la prochaine naissance », écrit Laurent Lasm⁷⁷. Bref, les morts perpétuent dans l'invisible l'organisation et la vie de la société visible. Les malfaiteurs n'y sont pas admis, mais ils errent faméliques et seigneurs aux environs des villages. Par l'intermédiaire de la terre des *elms*

⁷⁶ - Legbedji Aka, 1966, repris par Harris Memel-Fotê, 1980 :228-229.

⁷⁷ -Pasteur Laurent Lasmé, 1971, « Croyances et coutumes adioukrou », In *Bulletin de liaison linguistique, Ethno-sociologie, CURD, Université d'Abidjan* n°1.

ou les *agn-es-agn-i* (les gens de l'au-delà ou les morts) ont établi des relations avec les vivants.

La sorcellerie, Agn : La sorcellerie, une donnée cosmique, apte à développer et à détruire la vie, est un élément essentiel de la vision du monde des Odjoukrou, et par la suite de leurs croyances religieuses. Elle se manifeste dans la psychologie individuelle par l'intuition de l'invisible et le goût de la « chair humaine » (H. Memel-Foté, 1972 et 1980). Le sorcier a la propension au meurtre et à la « consommation de la chair humaine », c'est un nyctosophe. Mais, malgré le désordre qu'occasionne la sorcellerie, elle est en même temps un principe d'explication de ce désordre⁷⁸. Elle intervient dans l'explication des phénomènes naturels (sécheresse, épidémie, stérilité, etc.) et de tous les phénomènes sociaux (richesse, pauvreté, pouvoir, savoir, etc.). L'*Agnu*, le sorcier est aussi un *Ipmu*, (*Komiã* chez les Baoulé et Agni), l'homme de la connaissance obscure et un voyant qui lit dans l'invisible.

Les interdits : Á chaque dieu ou *elmis* patri-clanique est lié un corps d'interdits que l'ancêtre a reçu par révélation et retenu par cœur. Naturellement le respect de cet interdit préservait la vie. Ces interdits sont de diverses natures : esthétique, sexuel, alimentaire, morale. Les animaux sauvages comme le chimpanzé sont interdits au patriclan des *Kpekpebn*, les *Agbagbaf*, les *Bawr* ; l'oiseau-épervier pour les *Lebnaf*, les *Akpataf*, les *Elmãfu* ; le poisson asisi pour les *Eku*, *Atsu* ; des animaux domestiques tel que le bœuf pour les *Ajiwl-dzim-el*, les *Ejkpaf*, les *Kotadaf* ; le mouton pour les *obogu*, etc. Chaque interdit est assorti d'une sanction d'origine métaphysique. Par exemple, la démence pour les *Ajaknu* qui prennent un repas dans une assiette de terre, sans sacrifier, etc.

Les sacrifices, Egb-waw : Pour conjurer la disgrâce, pour marquer la reconnaissance aux dieux, pour établir ou rétablir les relations avec les morts, le sacrifice, offre solennelle de nourriture, est le moyen préconisé chez les Odjoukrou. Ainsi, pour le sacrifice :

- aux *Elmis* vont des offrandes en nature, prémices des moissons annuelles. Généralement, la cérémonie commence par une préoccupation de vie, de pureté et de prospérité : tous les membres se lavent, se badigeonnent de kaolin blanc, se vêtent de blanc, puis se rendent au sanctuaire du dieu, le sacrificateur en tête de la procession, portant un filet déchiré et un rameau de palmier à la main (signe de paix) et aux pieds des anneaux (*mgbese*) dont le bruit prévient des rencontres funestes. Sur un van sont déposées les offrandes (une poignée de mil, de la banane plantain, des œufs de poule, du manioc, de la kola noire, etc.). Après, une monition et une invitation au repas

⁷⁸ - Cf. Boa Thiémélé L. Ramsès, 2009, « La sorcellerie comme principe d'explication du désordre », In *Lettres d'ivoire*, Revue scientifique de littératures, langues et sciences humaines, n° 007, 2009 :235-249.

suivies du versement de boisson, le sacrificateur dépose les offrandes, mains ouvertes vers le ciel dans un mouvement d'avant en arrière, sur des feuilles d'*obl-obl-mε,η* (assiette mystique des *Elmis*) ; puis, il reconduit la procession au campement sans regarder en arrière⁷⁹ ;

-aux Morts, ce sacrifice peut être privé (lignager) ou public (parentalies ou *makpe,η-ob*) ; à eux sont généralement destinés des aliments cuits avec du poisson ou de la viande et de la boisson que l'on verse à terre après une monition. Celle-ci est l'offrande régulière et spéciale des vivants aux morts. Il faut souligner que *makpe,η-ob*, le culte public des morts restaure périodiquement la société/communauté généralement avec les nouveaux vivres que sont par exemple les ignames. C'est dans le cadre des patrilignages que se déroule la cérémonie (Memel-Foté, 1980: 232-239).

De ce qui précède, une question essentielle se pose : y-a-t-il un lien entre ces différents dieux, articles de foi ? Dans la religion traditionnelle, les Odjoukrou ne concevaient pas un Dieu unique, créateur du ciel et de la terre. Mais, ils en distinguaient plusieurs dont des majeurs, objet de culte (*Njam et Wus*) et des secondaires, sans culte. Il y a également des intermédiaires ou des médiateurs entre le milieu physique et les hommes et entre ces derniers. À *οηη-es*, n'y sont pas admis les trépassés qui ont fait du mal. Pour qu'ils y soient, la médiation des dieux et la ré-harmonie des relations court-circuitées entre les vivants, entre ceux-ci et les morts et entre les vivants et les dieux sont nécessaires. Ainsi, à ces différents dieux étaient rattachés un corps d'interdits, de devins ou de prêtres qui font connaître ou interprètent aux hommes leurs messages, leur volonté et animent leurs cultes. Mais, c'est bien plus tard que des théologiens chrétiens odjoukrou comme Aka Légbédji, découvriront que le dieu primordial *Njam* est *Njam-Es- Kατακω*, le Dieu de toutes grâces et puissances, créateur du ciel et de la terre. Il est le seul qui soit objet de culte.

I-2- Les structures sociopolitiques et religieuses, animatrices des articles de foi

Ces structures sont constituées de patriarches lignagers, de prêtres des dieux, de classes d'âge, de voyants-guérisseurs ou de devins et de hérauts reconnus et renommés.

Les patriarches sont les grands hommes des patriclans, matriclans ou des lignages. Ils sont les *Eσεw-es-el* ou simplement *Eσεw*, tout comme les *Ebebu* en général (gouvernants suprêmes). Ils le sont en tant qu'autorité et maîtres du pouvoir. En effet, l'*Eσεw* tient de l'*Abusu* qui est une puissance de caractère historique. Il donne droit, autorisation, permission de faire ceci ou cela. Ces autorités (patriarches) le transmettent à leur tour à ceux qui seront

⁷⁹ Voir Mel Mèlèdje Raymond, 1994 :44.

chargés de sa garde, de son application ou de son exécution. Voilà pourquoi, il y a un lien de structure qui lie la loi et le pouvoir et qui révèle l'essence de ce dernier. Les *Ebebu*, pères de la société, représentent le père primordial, fondateur de la société. Et la légitimité des *Ebebu* réside davantage dans le caractère sacré de leur investiture. Du coup, leur pouvoir est à la fois une fonction religieuse, sociale et politique. Cette fonction religieuse s'exerce dans le pontificat et la célébration des rites publics et privés de restauration de la vie et de la paix comme dans celui de la réconciliation.

Les prêtres des dieux : Connus par tous comme les responsables du culte des ancêtres ou de certaines divinités qui protègent la communauté ou le lignage, les *Komiã-esel*, ou *Epmu* leur assurent les dons de voyance et de guérison. Généralement ce sont des anciens, des *Ebebu* lignagers reconnus comme tels qui assurent cette fonction. Ils officient les cérémonies religieuses, *a fortiori* les rites, sous la présidence des patriarches, surtout lorsque l'officiant n'est pas lui-même un patriarche.

Les classes d'âge : Creusets de camaraderie, de fraternité et d'entraide mutuelle, les classes d'âge, *ɔwɔɔɔ* ou la fraternité des *Mal*, sont les premiers secours publics du camarade malade : ils recherchent les causes de la maladie, recourent aux voyants-guérisseurs lorsque celle-ci le nécessite. En cas de décès, elles sont les premières à venir le constater et à l'annoncer au public. Acteurs parmi les acteurs principaux des cérémonies funéraires et de l'enterrement, les membres des classes d'âge sont à l'œuvre depuis la maladie de l'un des leurs.

Les voyants-guérisseurs, devins, *Esekɔ-esel, sekɔ-kok-esel, Epmu* : Ils sont des « médecins » reconnus dans la communauté, mais aussi prêtres des dieux. Leur fonction exige formulation, interprétation et réponse provenant de l'au-delà. C'est surtout au plan des interrogations vitales, celui de l'activité divinatoire qui luttent contre toute menace d'agression, d'affaiblissement ou de disparition du capital de vitalité d'un individu ou d'un lignage que leur rôle est plus déterminant. Ils sont en pratique, les personnages-clé du secteur de l'activité religieuse comme le souligne J-P. Eschlimann (1985 :24).

Le héraut du village ou le *Koko-ba* : Communément appelé le griot, sa fonction de haut-parleur et sa verve le destinent à diriger les débats en assemblée où l'*Ebebu* préside de jure. En assemblée, il est assis ou debout, selon que l'orateur est assis ou debout ; il répond à ses interpellations, dialogue avec lui, souligne les évidences de son raisonnement, marque les paradoxes, interroge pour obtenir des éclaircissements, interprète son discours pour ceux qui n'ont pas bien entendu ou compris. Au-delà des arènes villageoises, le *Kokoba* est reconnu comme grande figure de paix, surtout lorsqu'il intervient dans un conflit ou

une bagarre avec un rameau de palmier (*Arakp*) à la main et qu'il le suspend à la palissade du lieu où se déroulent les hostilités comme un signal d'arrêt.

Bref, à travers les articles de foi et leurs structures d'animation, se dessine en filigrane une idéologie religieuse odjoukrou centrée sur la vie, celle de l'homme (*Egy*). En effet, elle tient l'homme, être humain, pour centre de multiples rapports avec les êtres visibles et invisibles qui lui procurent un accroissement de vie : « *Tout egy, n'est egy qu'avec les autres et en corrélation avec son environnement (humain et physique) ; c'est bien ce que nous avons traduit par le verbe "bois" (impératif présent du verbe boire) et "réponds" (impératif présent du verbe répondre). De même que de tout son être, egy est désir de satisfaction, d'équilibre, d'unité et de paix, de même la sollicitude d'egy, comme son pouvoir de répondre, établit une structure dialogale, donc de réciprocité avec les autres, au bénéfice d'un accroissement de vie* » (Mel Mèlèdje R., 1994 :58). Comme centre de multiples rapports verticaux et horizontaux et solidaire de sa communauté (parents, lignages, classes d'âge, villages, ancêtres), *Egy* doit composer avec tous ces êtres multiples pour s'assurer une existence harmonieuse et paisible⁸⁰. Il en va de même pour l'*Egy*-trépassé, car c'est seulement une fois réconcilié et en paix avec son "en-tour" que s'ouvrent à lui les portes de l'*ɔnɲ-es*. Pour ainsi dire, se réconcilier et vivre en paix avec les autres est le titre de transport pour l'au-delà. Il faut également souligner que cette idéologie n'est pas toujours aisée à réaliser par *Egy* parce qu'il vit une quotidienneté de plus en plus vulnérable et est constamment en proie au conflit, à la rupture de relations. Voilà pourquoi, la réconciliation est le moyen privilégié que se donnent les Odjoukrou pour redonner vie à leur être, à leur existence ou pour réaliser plus ou moins cette idéologie qui demeure virtuelle et fragmentaire dans la vie quotidienne. Cette idéologie fonctionne également comme dit Marc Augé au coup par coup : « *Elle est dans la pratique de tous. De ce fait, elle ne se manifeste jamais concret que partiellement : l'explication d'un événement, le choix d'une conduite n'exigent jamais, à eux seuls, la prise en compte de tous les ordres de représentation de l'idéologique dans son ensemble* » dit-il (1975 :412). Ainsi, ce qui est valable pour l'ensemble de l'idéologie religieuse l'est aussi pour l'idéologie funéraire, parce que dans tous les cas, le trépassé doit entrer à *ɔnɲ-es* en paix, réconcilié avec les vivants et les morts. Il doit donc renaître pour vivre dans l'au-delà.

⁸⁰ - Loin d'être singulière aux Odjoukrou, cette idéologie religieuse est partagée par d'autres peuples : Vandersanden Colette en donne ici l'exemple des Dogon du Mali : « *Solidaire de Dieu et de ses parents, de la communauté des ancêtres et de tous les êtres invisibles qui peuplent l'univers, la vie de l'homme apparaît comme centre de multiples relations. Il faudra qu'il compose avec tous ces êtres multiples pour s'assurer une existence harmonieuse et paisible* » (1980 :80), In Savane et Forêt, N°2, ICAO, ABIDJAN.

II- TYPOLOGIE DES RITES RECONCILIATOIRES PENDANT LES FUNERAILLES

De manière générale chez les Odjoukrou, lorsque la maladie d'un membre de famille persiste ou lorsque toutes les médecines ont épuisé auprès de lui leur capacité de recouvrer la santé, le chef de famille convoque les autres membres pour un *Nkpiti-ok* (versement de rancune), suivi de *Piapia-ok*⁸¹. Ces rites sont des formes de réconciliation ou précisément des cérémonies pour redonner la paix aux membres de famille vivants et morts et dont le but est de conjurer la disgrâce et espérer le recouvrement de la santé du malade. Aussi, si ces rites n'ont pas eu lieu avant le décès du malade ou si le malade décède au cours d'un accident ou d'une mort subite sans l'accomplir, tout n'est pas perdu : les membres de famille peuvent être à nouveau convoqués pour organiser et célébrer la réconciliation (*Emokr*) avant d'entreprendre les obsèques ou achever les funérailles du trépassé. Certes, la paix retrouvée ici-bas entre vivant(s) et mort(s) est donc le gage de paix ou le titre de transport pour l'entrée du trépassé à l'*ɔnn-es*. Ainsi, deux types de réconciliation se présentent généralement à la demande de la famille : réconciliation entre les membres vivants de même famille (II-1) et réconciliation entre les vivants et le trépassé ou les morts (II-2).

II- 1- Rites funéraires de la réconciliation d'hier

II-1-1- Le cas des membres vivants d'une même famille

La mort d'un individu est généralement annoncée à travers le village, soit par les membres de sa classe d'âge, soit par le héraut mandaté par ces derniers. Ainsi, les membres de famille (maternelle et paternelle) se réunissent et cherchent à connaître et à comprendre les causes de la mort de l'un des leurs et tentent de rétablir la paix entre les vivants et le trépassé par des formes diverses de réconciliation ou de recherche de paix, et achèvent les funérailles dans le partage et la paix.

→Le cas d'Esis-ɲãɲ du matrilineage *ɔɔbro-la* du village de Yuwal, aujourd'hui dans la Sous-préfecture de Lokp.

Situation : Désigné coupable en même temps que deux autres de la mort de Yej-ly, Esis ɲãɲ nie les faits. Sa maison est en parties détruite à la suite de l'interrogatoire par les porteurs de la civière, mais, toujours pas convaincu, il continue de nier les faits. Ainsi, on décide de lui appliquer la contre-épreuve de l'ordalie de poison de l'*udu*, (*erythrophleum ivorense*) ou de l'enterrer vivant jusqu'au cou, puis jusqu'à la tête. C'est alors, qu'il avoue son méfait. On lui fait d'abord payer les quatre *du*⁸² exigés par la loi du

⁸¹ - Voir également Marc Augé et Jean-Pierre Collevin, 1990, *Nkpiti : la rancune et le prophète*, Éditions de la Maison de l'Homme, EHESS, Paris. Nous y reviendrons plus loin.

⁸² - 1 *du*=400 manilles.

village comme prix de la mort de sa nièce Yej-Iy⁸³ livrée par ses soins aux nycotosophes. En suite, les membres de famille demandent qu’il soit à jamais neutralisé, c’est-à-dire, incapable désormais de détruire la vie ou de « tuer » en sorcellerie. La famille sollicite les services de deux voyants-guérisseurs réputés du village. Alors, commence le processus qui aboutira à la réconciliation.

Réconciliation : Les deux voyants-guérisseurs convoqués à cet effet déposent en pleine assemblée familiale une corne de vache contenant une mixture d’une puissance destructive certaine, préparée par leur soin. Au vu de cette corne, Esis-ṅãṅ manifeste bruyamment une opposition au projet. Alors, les voyants-guérisseurs lui proposent une alternative : « *ou bien tu acceptes l’application de notre mixture qui détruit en toi toute capacité de nuisance, ou bien tu acceptes ta mise en mort, puisqu’actuellement les mânes ne sont plus avec toi !* ». Décontenancé Esis-ṅãṅ accepte la destruction en lui la capacité de nuire. Assis donc à même le sol, les jambes allongées et légèrement écartées, Esis-ṅãṅ, la tête levée au ciel, fixe l’horizon. Le doyen des voyants-guérisseurs lui administre des gouttes de la mixture dans les yeux, les narines, la bouche et sur tout le corps, de la tête aux pieds. Pendant l’administration de la mixture, le doyen récite des extraits de prière⁸⁴. Dans le cas d’espèce, les voyants-guérisseurs prévoient avant la réconciliation trois autres rites : celui de l’expiation (*Tréré*), du versement des rancunes (*Nkpiti-ok*) et de la purification (*Piapia-ok*)⁸⁵. Esis-ṅãṅ et ses trois acolytes⁸⁶ commencent le rite du *Tréré* par un jeûne de trois jours, suivi d’une préoccupation de pureté : sitôt le matin, ils sont invités à se rendre au marigot accompagnés par une prêtresse, invitée à l’occasion. Ils s’y baignent en récitant des incantations après la prêtresse. Avec l’eau du marigot et des herbes mystiques d’*Er-ufu*, du sel, du kaolin blanc, la prêtresse fait également une mixture qu’elle leur applique du cap au pied, puis les vête de blanc ; enfin, sans regarder en arrière, ils reprennent le chemin du village⁸⁷. Arrivés au village, les candidats sont débarrassés de leurs vêtements blancs

⁸³ - la confrérie de nycotosophes à laquelle il appartient lui avait exigé pour les agapes une victime de bonne chaire en indexant sa nièce, la seule fille de sa sœur.

⁸⁴ - L’application de la mixture terminée, Esis-ṅãṅ redevient un homme normal dit-on.

⁸⁵ - Pour le *Nkpiti-ok*, les voyants-guérisseurs font dans une écuelle de bois, une mixture d’herbes mystiques (*bomidi-fuèfuè*), de caolin blanc, une pincée de sel et de l’eau. Chaque membre verse ses rancunes, promet publiquement ne pas se venger ou nuire, en boit des deux mains et rejoint sa place. Pour le *Piapia-ok*, une pincée de sel est déposée à même le sol, puis les voyants-guérisseurs invitent les membres concernés à prendre publiquement la résolution de ne pas nuire à la vie des membres de la famille et d’éviter tout relent de vengeance, puis, à goûter le sel et à rejoindre leur place.

⁸⁶ - Les acolytes d’Esis-ṅãṅ n’ont pas subi la destruction définitive de leur capacité de nuisance, parce qu’ils es voyants-guérisseurs n’ont pas obtenu l’autorisation spéciale de leurs familles d’origine.

⁸⁷ - Dans certains cas, la cérémonie du *Tréré* vient avant celle de la purification au marigot.

pour revêtir des haillons⁸⁸ apprêtés à cet effet. On leur met ensuite sur la tête un bagage de vieux effets ; enfin, s'ébranle un cortège de musiciens improvisés, de danseurs et chanteurs épiques. À l'orée de la forêt, à l'endroit indiqué par la prêtresse, ils jettent leurs bagages et haillons et font chacun une prière personnelle de demande de pardon et promettent ne plus recommencer ou faire mal aux membres de leurs familles respectives. La prière terminée, la prêtresse et les candidats se tiennent par la main pour une dernière prière ; puis, elle les vête de vêtements neufs, signe de renaissance. Enfin, s'ébranle à nouveau le cortège pour le retour au village. Arrivé à la cour familiale, le cortège s'arrête. La prêtresse remet officiellement Esis-ṅãṅ et ses complices à leurs parents et connaissances venus les accueillir. Commencent alors les rites du *Nkpiti-ok* et du *Piapia-ok*, pour tous les membres de familles réunis. Tout se termine par des poignées de main et des embrassades. La paix est définitivement faite pour les membres de la famille d'Esis-ṅãṅ et des deux autres complices. Un repas communiel est offert par la famille d'Esis-ṅãṅ. Après quoi, les familles rentrent joyeusement chez elles.

→Le cas de Lorṅ Yed et ṅãṅ Akpej du patrilignage *Eridzu*, de la classe d'âge *Mbormã-Bago* et *Nigbesi-Odzṅgba*, du village de Gbadzin.

Situation : Dans une des concessions du village, trois membres de la même famille meurent successivement en espace d'une semaine. La consternation gagne le village tout entier: « *Ce n'est pas normal ! Elles ne sont pas mortes d'accident, ni de maladie, ni d'empoisonnement !* », disent des habitants révoltés. Cette mort devient aussitôt une affaire d'Etat : les autorités villageoises s'en mêlent. Elles veulent connaître les auteurs. Pour ce faire, elles exigent l'expertise des voyants-guérisseurs renommés et connus dans le village. Le résultat de la consultation des voyants-guérisseurs met en cause deux autres personnes de la même grande famille : Lorṅ Yed et ṅãṅ Akpej (un homme et une femme). Les autorités demandent aux voyants-guérisseurs de les rencontrer et de procéder à l'interrogatoire comme il est de coutume en pareille circonstance. Mais, surprise : les personnes nommées sont en voyage ! Trois jours plus tard, rentrés de voyage, les présumés malfaiteurs reçoivent la visite d'une délégation de voyants-guérisseurs. L'entretien fut de courte durée : les présumés refusent d'accepter le verdict des voyants-guérisseurs et par conséquent, nient leur culpabilité. C'est alors que les autorités villageoises ordonnent qu'ils subissent la contre-épreuve de l'ordalie de poison (l'*udu*) qui révélera la vérité. Malgré l'annonce de l'*udu*,

⁸⁸ - Voit-on là une contradiction apparente que les anciens expliquent comme suit : le rite de propreté au marigot est le signe que les candidats veulent redevenir des « hommes normaux » et demandent au dieu du marigot sa protection. Le port des haillons consacre le dos tourné au mode vie ancien. Revêtus à nouveau de blanc, ils manifestent à la communauté le retour à la vie normale.

les présumés continuent de nier les faits et manifestent bruyamment leur innocence. Á nouveau, sur l'ordre des autorités villageoises, le grand tambour *Bɔkɔdzl* et un chant funèbre sont entonnés et l'ordalie de poison sera appliquée aux sorciers. Tout le village se rassemble sur la grande place publique, dans une atmosphère d'extrême gravité et de dérélition pour les présumés malfaiteurs, car même leurs propres parents ne peuvent intervenir. Ainsi, trois hommes costaux les dévêtent et les font asseoir par terre, l'un à côté de l'autre, les jambes allongées et légèrement écartées. Deux voyants-guérisseurs pilent en pleine assemblée les écorces de *l'udu* dans un mortier. Ils recueillent une mixture très amère de *l'udu*. Avant l'absorption de la mixture, un jurement rituel "sonne" le glas. Débout devant le premier présumé, l'officiant demande aux esprits et aux *Elmis* la chute et la mort, s'il est coupable, le vomissement et la vie, s'il ne l'est pas. Puis, il lui administre trois gobelets de *l'udu*. Quelques minutes plus tard il tombe et meurt. Aussitôt le tambour tonne et la foule entonne un autre chant funèbre pour saluer la chute. Devant le deuxième prévenu, les mêmes gestes donnent le même résultat, alors, l'officiant conclue : « *les deux présumés étaient vraiment des coupables !* ». Alors, les autorités villageoises décident en application de la coutume, de n'octroyer ni sépultures, ni funérailles aux malfaiteurs. Ainsi, à l'insu des familles des concernés, les cadavres nus sont traînés et livrés aux vautours. Au sujet de cette scène macabre, Harris Memel-Fotê révèle que « *Dans l'île de Dzu, nécropole de Mɔpɔyɛm, Bodu et Tɔfaha, on trouve aujourd'hui encore des ossements, témoins de cette coutume macabre* » (1980 : 256).

Réconciliation : Quelques jours plus tard, avec la permission des familles, les autorités villageoises annoncent le jour des funérailles des trois personnes mortes, victimes de la sorcellerie de Lorŋ Yed et de nãŋ Akpej. Ce jour-là, les habitants du village prennent place nombreux sur la place publique. La cérémonie commence par un *Nkpiti-ok* et un *Piapia-ok* conduite par un officiant attitré. Ces rites de paix et de réconciliation se terminent par le versement et la consommation de la boisson et par des poignées de main. Dans la paix retrouvée, les familles se retirent pour achever les funérailles et conduire au cimetière les trois victimes de la sorcellerie.

II-1-2- Recherche des causes ou le trépassé responsable de sa propre mort et réconciliation

→ **Le cas** de ɔtɔbrɔ Mɛlɛdz du matrilineage *Bosu-mrɔn-mrɔn*, de la classe d'âge *Sɛɛ-bago*, du village de Toukpa.

Situation : ɔtɔbrɔ Mɛlɛdz fait partie d'une confrérie de sorciers du village. Dans la confrérie, il est de règle que chaque membre donne à tour de rôle un membre influent de sa propre famille comme victime aux agapes

nyctosophiques. C'est alors qu'arrive le tour d'otobro Mɛlɛdz. Il livre son neveu, c'est-à-dire, le fils de sa dernière petite sœur, otobro Mɛlian. Mais ses confrères sorciers trouvent que la victime est très maigre. Alors, ils lui proposent eux-mêmes la victime de leur choix : la propre fille de Mɛlɛdz. otobro Mɛlɛdz refuse ce choix. Alors, s'engage une forte discussion entre eux : « *Nous t'avons donné les plus gros et gras "morceaux" de nos familles et à tour tu nous donnes des maigrelets. En plus, nous faisons notre choix et tu t'y opposes catégoriquement. Nous te donnons une semaine de réflexion. Gare à toi si tu refuses notre choix !* ». Une semaine plus tard, otobro Mɛlɛdz répond aux confrères: « *Je ne livrerai jamais ma fille ! Jamais ! Je préfère mourir que de livrer ma seule fille !* ». Un mois plus tard, Mɛlɛdz décède. Tel est en substance ce qu'a révélé le voyant-guérisseur que la famille de Mɛlɛdz avait consulté. La consternation gagne alors toute la famille.

Réconciliation : Rassuré par le message du voyant-guérisseur, le chef du lignage des otobro-laɛl commande les rites du Nkpiti-ok et du *Piapia-ok* pour les autres membres de la famille avant les funérailles. Ravivés par ces rites, les membres du lignage retrouvent la paix et achèvent sobrement les funérailles de leur frère Mɛlɛdz.

II-2-Réconciliation des vivants et des trépassés de la même famille

→ **Le cas d'Ako-Lasm-Mɛlɛdz** du patrilignage *Dzako-la*, de la classe d'âge *Abrmā-Bago*, du village d'Armɛɛ.

Situation : Ako-Lasm-Mɛlɛdz est un vieillard bien connu pour sa sorcellerie. Mais, voilà qu'en revenant des champs, il tombe subitement de tout son long, le visage contre terre et meure dans une marre de sang. Alertés par la nouvelle, les fils du vieillard le ramènent au village. À leur tour, ils donnent l'information aux autres membres de la famille et attendent l'arrivée de l'ancien Ako-Lasm Mɛmɛl, chef de famille, pour organiser les funérailles. À son arrivée dans la cour mortuaire, Ako-Lasm-Mɛmɛl demande aux fils qui ont ramené leur père au village: « *Dans quelle position l'avez-vous trouvé sur les lieux ?* ». Les fils répondent : « *Nous avons trouvé Dzɛdz⁸⁹ tombé de tout son long, le visage contre terre, dans une marre de sang* ». Ako-Lasm-Mɛmɛl dit alors : « *Comment avez-vous trouvé sa nuque ?* ». Les fils répondent : « *Nous l'avons trouvé intact, sans aucune blessure !* ». Ainsi, l'ancien Ako-Lasm-Mɛmɛl consulte rapidement les siens et commande l'expertise de nãɲ-ãɲɲɔ, un voyant-guérisseur bien connu. Arrivé à son tour à la cour mortuaire, nãɲ-ãɲɲɔ dit : « *Autorité, comme tu es*

⁸⁹ -Diminutif de Mɛlɛdz.

bien couché ! ». Lasm-Mεmεl demande à ᵿᵿᵿ-ᵿᵿᵿ ce que signifie ce pamphlet. Ce dernier explique : « *Ils l'ont vraiment touché, et cette fois-ci, c'est fatal ! Lasm-Mελεdz a l'habitude de livrer chaque année un membre de sa famille à la confrérie des nyctosophes dont il fait partie pour maintenir sa puissance. Mais, voilà qu'un rude combat l'a opposé aux parents de celui qu'il tentait de livrer en sorcellerie ; et ils ont eu le dessus. Tel est à mon avis les causes de la mort de Autorité (Lasm-Mελεdz) !* ». Un long murmure de l'assemblée familiale accueille les dernières paroles de ᵿᵿᵿ-ᵿᵿᵿ. Alors, ce dernier rassure davantage : « *Si, vous voulez connaître ses adversaires de combat, nous allons procéder à l'interrogatoire du mort* ». Les membres de familles acceptent donc la pratique de l'interrogatoire.

Processus d'interrogatoire : Chez les Odjoukrou anciens, deux modes d'interrogatoire sont attestés⁹⁰ : l'un direct et interrogé par un voyant-guérisseur et l'autre indirect, et à quelques différences près, semblable à celui rapporté par Jean-Paul Eschlimann (chez les Agni-Bona)⁹¹. Donc au jour fixé pour l'**interrogatoire**⁹², ᵿᵿᵿ-ᵿᵿᵿ demande qu'on mette à sa disposition deux jeunes gens de familles différentes. Ce qui est fait. Alors, il leur fait porter sur la tête une civière de bois mystique, l'*Er-ufu* contenant des vêtements du mort et posée sur deux coussinets faits également de vêtements du décédé. Puis, il récite une longue prière dans laquelle il s'adresse au mort, aux mannes et *Elmis* des matriclans de prendre possession des porteurs de la civière afin qu'ils révèlent la vérité en désignant celui ou ceux qui ont tué Lasm-Mελεdz. La prière terminée, les porteurs prennent la direction de la cour mortuaire et là, poussés par une force irrésistible, ils foncent sur les présumés responsables : Lasm-Yu et sa belle sœur Edzεm-Kok. Devant chaque présumée, le voyant-guérisseur pose la question suivante au mort présentifié par la civière : « *Si c'est Yu ou Kok qui t'a tué, avance et cogne-les ; sinon, viens en arrière et retourne à la maison !* ». Et c'est ainsi que Lasm-Yu et Edzεm-Kok seront désignées et confirmées coupables, puisque par la suite, elles avouent leur forfait en racontant leur victoire sur Akᵿ Lasm-Mελεdz.

Réconciliation : Bien qu'affligés par la mort d'un des leurs, mais rassurés par la désignation des coupables, les membres de la famille d'Akᵿ Lasm-Mελεdz décident d'un *Piapia-ok* pour resserrer davantage les liens et s'unir dans le deuil. Enfin, dans la paix, ils célèbrent les funérailles de leur frère.

⁹⁰ - Voir p.10-11.

⁹¹ -Cf. Eschlimann J-P., *Op. cit.* 1985: 95-110. Nous trouvons qu'il n'est pas besoin de revenir sur cette description, puisque nous n'utiliserons pas le rituel agni-bona.

⁹² - La veille du jour fixé, dans la nuit, les voyants –guérisseurs ou les *Epmu* consultent les sorciers du village et négocient leur succès dans une bonne coopération.

Bref, des cas de figure rapportés, nous constatons que la principale cause des décès est attribuée à la sorcellerie. L'interrogation du mort était le mode le plus usité et efficace dans la révélation de la vérité. L'expertise des voyants-guérisseurs était également considérée comme sans faille. Certes, la croyance vivace en ces articles de foi montre que la religion traditionnelle informe sur tout comme l'idéologie religieuse dans le monde des Odjoukrou d'hier. Malheureusement cette croyance et ses pratiques seront remises en cause, sinon rejetées dans la modernité à l'occidental qui est également celle des Odjoukrou d'aujourd'hui.

II-3- Les rites funéraires odjoukrou d'aujourd'hui ?

Nous constatons qu'aujourd'hui 90% des Odjoukrou sont chrétiens, toutes tendances confondues (catholiques, protestants méthodistes, méthodistes unis, harristes) et 10% sont musulmans, animistes ou de la religion traditionnelle. Nous constatons également que de nombreux changements (politiques, sociaux, culturels, religieux) ont affecté les villages odjoukrou d'aujourd'hui (Memel-Fotê H., 1980, 2007 ; Mel Mèlèdje R., 1994, 2009). C'est pourquoi, pour mieux comprendre ces changements au niveau des rites funéraires de la réconciliation, il importe de tenir compte particulièrement de l'existence de nombreuses chapelles religieuses et des pratiques mondaines courantes de l'idéologie moderniste.

II-3-1- Au niveau des pratiques mondaines courantes de l'idéologie moderniste ou le réalisme contemporain

D'abord, la colonisation française (1893) a été le point de départ de l'idéologie moderniste, source des grands bouleversements (modes de vie et les pratiques anciennes) que connaît le pays odjoukrou. Ensuite, les peuples venus d'ailleurs ont d'une certaine façon remodelé les Odjoukrou par les contacts commerciaux, la cohabitation, les cultures, les religions, les modes de vie et les idéologies hétérogènes. Les plus dominants dans ces rencontres sont les occidentaux dits modernes, à tel enseigne que les Odjoukrou ne vivent plus une bonne partie des pratiques ancestrales. En ce qui concerne les funérailles, l'Administration ivoirienne est tolérante vis-à-vis des fonctionnaires qui désertent les bureaux les vendredis matin pour la levée de corps de leurs parents décédés et placés à la morgue. Les samedis sont pratiquement des jours réservés aux enterrements. Certes, cette tolérance de l'Administration ivoirienne vis-à-vis des funérailles est la conséquence d'un réalisme sociologique. En effet, il est difficile d'organiser des rencontres importantes comme les funérailles les jours ouvrables. Ensuite, le traitement des corps a généré aujourd'hui de nombreux métiers ou services mortuaires importants: fleuristes de couronnes, fabricants de cercueils et de vêtements mortuaires, décorateurs de chapelles ardentes, pompes funèbres

pour l'entretien des corps, etc. qui ont besoin d'un peu plus de temps pour satisfaire les clients. Voilà pourquoi:

- aujourd'hui, rares sont les corps de décédés conservés au village. À défaut d'une morgue dans les environs immédiats, celles de la ville la plus proche sont très tôt prises d'assaut. Et le transfert de ceux-ci à la morgue est souvent précédé d'un versement de boisson (généralement de l'eau), à l'intention des dieux par les familles des décédés ;
- les condoléances sont reçues à la maison mortuaire avant, pendant ou après la veillée du vendredi soir, organisée soit, à la morgue, soit à la cour des patrilignages, soit à l'église (pour les chrétiens catholiques particulièrement) avec ou sans le corps du défunt ;
- pour les animistes comme pour ceux qui n'ont pas de religion, la veillée traditionnelle est essentiellement marquée par la musique, la danse et par une forte consommation de boisson alcoolisée ;
- les enterrements ont lieu généralement les samedis : très tôt le matin pour les harristes ou les adeptes de la religion traditionnelle, et aux environs de 10 heures du matin pour la plus part des chapelles religieuses chrétiennes : catholiques, méthodistes unis, protestants méthodistes, messianiques et évangélistes. Rares également sont les enterrements les jours ouvrables, exception faite des musulmans ;
- avant le transport du corps au cimetière, les membres des familles disent un dernier adieu au défunt : c'est l'occasion de lui faire des recommandations pour l'au-delà. Enfin, le doyen de la famille confie le décédé à la bienveillance de Dieu ou des dieux. Un véhicule des pompes funèbres ou une voiturette locale transporte le corps au cimetière en passant par l'église pour les chrétiens ou directement pour les animistes. Le transport du corps sur les épaules de porteurs devient de plus en plus rare.

II-3-2- Au niveau des confessions religieuses

L'influence des nouvelles confessions religieuses sur les Odjoukrou est également énorme. Ainsi :

→ **Chez les catholiques**

- Contre les veillées traditionnelles à la cour mortuaire marquées par la consommation d'alcool, de danse, de musique hétérogènes, les catholiques exigent des veillées chrétiennes pieuses, au cours desquelles sont orientés et alternés lectures bibliques, chants religieux, recueillement et bénédiction dans de l'église⁹³.

⁹³ - Dans certains cas « une liturgie des défunts » est prévue : Voir « Missel rural ou Missel biblique ».

-La messe d'enterrement à laquelle participent les Oujoukrou chrétiens catholiques est en neuf mouvements : 1°- Au début, on s'unit au chant d'entrée dont le rôle est de mettre dans l'atmosphère spirituelle spéciale à l'office célébré qui est ici l'enterrement. 2°- Ensuite, on prend part à cette réunion de l'assemblée chrétienne qu'est la première partie de la messe. On chante la supplication du *Kyrie eleison*, puis, l'acclamation collective du *Gloria in excelsis Deo* et l'on s'unit à l'oraison sur l'assemblée (cette assemblée qui se reconstitue, ce jour-là encore). 3°- Ensuite, on écoute les lectures (épître, évangile), on réfléchit aux chants de méditation, on s'instruit à l'homélie (sermon). Puis, l'assemblée d'une seule voix, proclame sa foi en chantant le *Credo*. 4°- Vient alors l'*Offertoire*, préparation du sacrifice (le pain, le vin, les cœurs des fidèles) : c'est le *chant de l'offertoire* qui doit alors orienter les pensées des fidèles. 5°- Avec le dialogue de la *Préface* commence l'*Action Eucharistique* : elle débute par une solennelle action de grâces (une *Eucharistie*), en liaison de pensée avec l'office du jour (l'enterrement) ; elle se poursuit par le chant du *Sanctus*, qui unit l'Eglise de la terre aux cœurs de l'Eglise du ciel. 6°- Un peu de silence précède la *Consécration* (Jésus va venir lui-même prendre en charge l'action de grâces et la rédemption des fidèles). Après le chant du *Benedictus* (Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur !), un nouveau silence qu'on peut nourrir par quelque prière du canon de la messe : offrande du sacrifice, *memento* de nos morts, louange solennelle de la petite élévation. Puis un *Amen* vibrant vient ratifier toute cette prière silencieuse. 7°- Le chant du *Pater* par le prêtre (on s'unit par la dernière demande) commence la préparation de la *Communion*, que poursuit le *Pax Domini sit semper vobiscum* (la paix du Seigneur soit toujours avec vous) et le chant de l'*Agnus Dei* (prière adressée directement au Christ). Puis, c'est la *Communion* elle-même qu'accompagne le chant de la communion, ancienne ou refrain d'un psaume. 8°- C'est, l'Oraison après la *Communion* qui fournit le thème propre de l'office du jour (enterrement) en faisant passer à l'*Absoute*. 9°- L'*Absoute* est l'acte/prière de séparation par excellence avec le mort : le prêtre réitère la demande de pardon et de rémission des péchés et de l'accueil du défunt auprès de Dieu ; il s'incline devant la dépouille mortelle, la bénit avec l'eau bénie et fait de même avec l'encensoir. Il donne la bénédiction finale aux fidèles qui répondent par un *Deo gratias*, longuement modulé, puis les invite pour une dernière prière au cimetière, caractérisée par une supplication majeure: « *Que le Seigneur n'entre pas en jugement avec son serviteur, car nul ne peut être justifié devant Lui, si Lui-même ne lui accorde le pardon de toutes ses fautes. Que sa miséricorde soit faite !* ».

→ **Chez les protestants (protestants méthodistes, méthodistes unis et évangélistes)**

-Les églises protestantes comme les autres églises chrétiennes exigent une veillée funèbre pieuse : écoute attentive de la lecture et de l'explication des textes bibliques et des chants religieux quasiment orientés vers le but recherché. Contrairement à la tendance protestante qui abolit dans ses prières la demande de clémence et de miséricorde de Dieu pour les défunts (sous prétexte qu'ils sont déjà jugés), la grande majorité des églises protestantes accorde à cette imploration de la miséricorde et de la clémence de Dieu une place importante, sans oublier les vivants en chemin vers le Père.

-La prière d'enterrement commence par une procession solennelle de la chorale et des célébrants. D'entrée de jeu, le célébrant principal place la cérémonie sous la bienveillance de Dieu. Puis, il Lui demande de recevoir son serviteur qu'Il a rappelé auprès de Lui. Ensuite, lectures bibliques et homélie à l'intention des fidèles et recueillement se succèdent ; enfin, chants, danse et au besoin fanfares se correspondent.

-Au cimetière, le célébrant demande à Dieu d'ôter les péchés de son serviteur décédé et de lui manifester sa miséricorde en l'accueillant auprès de Lui.

→ **Chez les harristes et les messianiques**

-Le harrisme, tel qu'il est pratiqué dans le pays odjoukrou, est une religion syncrétique héritée de la religion traditionnelle et d'un pentecôtisme (ou protestantisme) "vieilli". Il accorde une place importante à la sorcellerie et au culte des morts⁹⁴. De même le messianisme, né en pays odjoukrou, est une religion syncrétique héritée du protestantisme méthodiste ancien et de la religion traditionnelle. Les rites funéraires traditionnels de la réconciliation, tels que décrits plus haut ont subi chez eux des modifications importantes. De toutes les façons, toutes les conditions ne sont plus réunies pour les célébrer comme hier. Aussi, la modernité et les religions chrétiennes majoritaires dans les villages odjoukrou, ont une grande influence sur les comportements des fidèles harristes et particulièrement sur les responsables afin de conduire une veillée funéraire pieuse au village : les chants et la lecture des textes bibliques et l'homélie sont tous orientés vers le retour de l'homme à son créateur, Dieu- le Père. Voilà pourquoi, pour eux, le départ d'un des leurs vers le Père est une fête dans les cieux ! Selon eux, cette fête aux cieux commence très tôt le matin du jour du départ. C'est aussi pourquoi, ils n'admettent pas que l'enterrement ait lieu lorsque le soleil est déjà haut dans le ciel, mais très tôt le matin, pour permettre au trépassé de rejoindre dans la fraîcheur matinale et sans précipitation, le cortège des "morts-vivants" en fête dans l'au-delà ou au paradis de Dieu.

⁹⁴ - À ce propos, Memel-Fotê H. dit : « *La notion de sorcellerie est un élément essentiel de la vision du monde des odzukru, et par la suite de leurs croyances religieuses* » (1972, repris In *Le système politique de Lodjoukrou*, 1980 :230).

-Au cimetière, le célébrant demande à Dieu le Père (*Es koto*) de recevoir le trépassé. Puis, après une rapide mise au tombeau, le cortège revient à la maison mortuaire sans regarder en arrière.

→ **Chez les adeptes de la religion traditionnelle**

Les adeptes de la religion traditionnelle cautionnent les rites funéraires anciens, mais, ils savent que désormais les conditions de leur applicabilité ne sont pas toutes réunies aujourd'hui. Néanmoins continuent-ils de se référer à la science divinatoire des *Epmu*. Mais, la recherche des agents-responsables de la mort comme nous l'avons décrit plus haut, est désormais interdite dans tous les villages odjoukrou majoritairement chrétiens et attentifs à l'ordre de pacification de l'Administration qui y trouve des sources de conflits permanents. La paix par *Nkpiti-ok* et *Piapia-ok* est par contre d'actualité. Quant à *l'Udu*, même si sa signification sociale est à la fois la recherche de la vérité et la lutte contre les sorciers et les malfaiteurs, la mise à mort qui le caractérise souvent, fait de lui un instrument de répression politique ou de règlement de compte aux mains des anciens ou des voyants-guérisseurs. Aujourd'hui, son application est définitivement proscrite. Par contre, les veillées funèbres sont joyeuses : musique, boisson alcoolisée, scènes minées s'entremêlent. Au petit matin, l'enterrement au cimetière est sobre, puisque la vraie fête est dans l'au-delà. Puis, le cortège retourne à la maison mortuaire en silence sans regarder en arrière.

Bref, cette typologie a tenté de mettre en relief les rites funéraires d'hier à travers des cas de réconciliation ou de recherche de paix entre membres vivants et entre ceux-ci et les trépassés de la même famille. Elle a également mis en évidence les rites funéraires d'enterrement⁹⁵ des chapelles religieuses d'aujourd'hui. Les différences observées méritent un éclairage sociologique plus significatif pour mieux en tirer les leçons. C'est ce que nous allons tenter de faire dans la troisième partie.

III- LEÇONS D'UNE TYPOLOGIE DE RITES FUNÉRAIRES DE RÉCONCILIATION

Il importe de rappeler, en début de cette troisième partie, qu'au plan symbolique, la mort est essentiellement force de désintégration de l'individu. Mais, elle devient au plan social, dynamique d'association autour du défunt et des anciens, problématique dont les rapports sociaux ont besoin pour se serrer sans cesse dans l'action à entreprendre, comme dans le vivre ensemble. Dans les cas rapportés plus haut, cette désintégration et cette

⁹⁵ - Dans les rites funéraires d'enterrement des chapelles religieuses d'aujourd'hui, on entrevoit la réconciliation. Ici, on demande à Dieu sa miséricorde, c'est-à-dire qu'il vienne se réconcilier avec son peuple rassemblé.

dynamique d'association sont plus ou moins vérifiées à la lumière des faits rapportés. Cependant, nous voulons retenir de l'ensemble de cette typologie trois choses : **l'ouverture** aux autres par la réconciliation (Mel Mèlèdje R. 1994 : 305-306), l'organisation et la gestion des funérailles qui font impérativement appel à une **unité de corps**, *a fortiori*, le corps familial, pour engager une unité d'action ou une action collective (Mancur Olson, 1978 ; P. Lascoumes et P. Le Gales, 2007) et la **réduction** ou **disparition** des rites funéraires communs de la réconciliation provoquées par les facteurs de changement qui sont : idéologies modernistes et Eglises chrétiennes.

III-1- Ouverture aux autres

Nous avons souligné dès l'introduction de ce travail que la mort d'un individu draine du monde chez les Odjoukrou et *a fortiori* les membres des familles concernées. De manière globale, ce rassemblement est pour les membres de familles l'occasion de célébrer une renaissance ou trois sortes d'ouverture aux autres. La première concerne les vivants: les familles concernées directement par la mort se réunissent autour d'un noyau fondateur ou noyau dirigeant pour tenter de comprendre l'événement qui les « enferme ». Pour ce faire, le recours aux prêtres des dieux ancestraux, *Epmu*, est nécessaire pour connaître les causes et les coupables de la mort, et comme témoins et représentants des dieux, ces prêtres doivent aider les familles à s'ouvrir à elles-mêmes et aux autres, à resserrer les liens, à fraterniser davantage par la réconciliation. La deuxième est celle du trépassé : les Odjoukrou partent du principe que "celui qui est mort a toujours tort". En effet, par sa disparition, le trépassé est coupé des autres et dans une moindre mesure, ne peut assurer sa propre défense. Il a donc besoin des autres. Mais pour ce faire, il doit s'ouvrir à eux par l'entremise d'un tiers pendant la réconciliation ; réconciliation au cours de laquelle il est présentifié. La troisième est pour le trépassé un passeport pour *l'Onjmes* : il ne peut y être admis qu'en paix avec les vivants et les morts, c'est-à-dire réconcilié avec eux. Se réconcilier avec les vivants est déjà pour lui le gage de la réconciliation avec les ancêtres, les morts-vivants de l'au-delà. Voilà pourquoi, les Odjoukrou continuent de croire qu'il y a une vie après la mort, et les rites liés aux funérailles les y préparent. Ainsi, comme tous les groupes humains étudiés par L-V. Thomas, « *ils supposent d'une certaine façon une survie, une vie nouvelle après la mort, même si aujourd'hui l'espérance d'une existence après la mort perd un peu de son pouvoir* » dit-il (1975 :98). De manière spécifique, dans les cas rapportés du système ancien, les trépassés sont victimes de divers ordres : ceux qui sont victimes de la sorcellerie en livrant un membre de famille (Akɔ Lasm d'Armɛbɛ) ; ceux qui sont morts à cause de la méchanceté des sorciers : presque tous les cas rapportés et particulièrement les trois personnes mortes à Gbadzin ; ceux qui

sont morts de leur propre maladresse (Yedo Lat d'Aklodz) ; ceux qui usurpent les biens communautaires et qui subissent la foudre de la sorcellerie clanique (Bédi Akpa de Tɔ́aha) ; ceux qui refusent de livrer un membre de leur famille comme victime aux agapes nyctosophiques qu'organise la confrérie des sorciers (ɔ̀tɔ̀brɔ̀ Mɛ̀lɛ̀dz de Tukpa), etc.

Bref, la mort de l'autre, l'être aimé entraîne avant tout une impression de vide et même de présence/absence. Pour les Odjoukrou comme pour bien d'autres communautés humaines, l'absence devient une modalité de la présence. M. Oraison le dit fort bien : « *L'absence, littéralement, c'est l'existence – pas là, l'existence "ailleurs" de quelque chose ou quelqu'un (...) qui tourne le dos et regarde ailleurs* » (1968 :98)⁹⁶. Mais, « tourner le dos et regarder ailleurs » peut être interprété comme le signe d'un changement dans le mode d'être, d'un affranchissement ou d'une renaissance. C'est en ce sens que le rôle des *Epnu*, voyants-guérisseurs, prêtres ou messagers des dieux est également attesté : ils livrent le message du monde invisible au monde visible et aident les membres à préparer le « voyage du trépassé en l'au-delà » ; ils recherchent également les causes et les coupables de la mort et luttent contre la « prison de la sorcellerie » et des sorciers eux-mêmes par l'application de l'*Udu*, l'ordalie ou la contre-épreuve par excellence ! Ainsi, par-dessus tout, le rôle des *Epnu* s'inscrit dans la perspective de la révélation de la **vérité** ou ce qui est supposé être la vérité, condition *sine qua non* de l'**ouverture**⁹⁷ : l'ouverture à l'autre, la décompression ; l'ouverture sur l'au-delà, la renaissance ou *mourir pour l'au-delà*. C'est aussi en ce sens que les rites du *Nkpiti-ok* et du *Piapia-ok*, autres formes de réconciliation et de recherche de paix, préparent la mise à neuf des rapports entre vivants et trépassés. Certes, la paix par la réconciliation est source de vie, de force et d'unité (Mel Mèlédje R, 1994 :33), celles-là mêmes qu'exprime d'une façon la dialectique de la mort à la vie et toute sa symbolique. Néanmoins, nous attestons une remarque : dans le régime ancien, la sorcellerie était une force terrifiante et redoutable pour les Odjoukrou au point d'en faire un article de foi. Ses attributs de

⁹⁶ - L-V. Thomas dit également que : « *Le groupe se sent alors terriblement mutilé d'autant plus que, ne pouvant interroger le défunt sur les causes de sa mort, l'ordre perturbé par le décès sera difficilement restauré. D'ailleurs, c'est une loi universelle, si la présence du cadavre angoisse en tant que symbole de perte, de précarité de la vie humaine, de pourriture inéluctable, elle est aussi rassurante : le défunt est là, reconnu par les siens (un cadavre défiguré équivalait dans une certaine mesure à un cadavre absent) ; et la certitude sa mort se supporte mieux que l'incertitude qui entoure son absence et ses silences* » (L-V. Thomas, 1980, *Le cadavre*, Éditions Complexe, Bruxelles, p.46).

⁹⁷ - Bien que dangereuse, au regard de la société politique, l'ordalie, dit Memel-Fotê est considérée comme un instrument de répression politique, de règlement de comptes personnels ou comme une arme aux mains des sorciers en bien ou en mal (1980 : 257261). Il faut souligner avec Memel-Fotê que du point de vue sociologique le postulat de l'ordalie et le postulat de la sorcellerie fait partie du même système idéologique dans lequel l'ordalie vient comme une conséquence logique et un renforcement de la croyance en la sorcellerie.

justice sociale, de sécurité et de santé publique ne sont jamais remis en cause hier. Mais aujourd'hui, cette puissance qu'est la sorcellerie, est davantage perçue comme créatrice de désordre et de désolation. Voilà pourquoi, elle est rejetée et pourchassée par les générations montantes qui ne voient en elle aucun motif de bien être et qui doutent de son efficacité. Elle est également pourchassée par les religions chrétiennes qui la trouvent démoniaque, anti-christ. Dès lors, ces dernières ont déclenché la guerre permanente contre les sorciers et leurs pratiques. Par conséquent, ces religions exhortent les fidèles à ne rechercher la vérité qui libère les cœurs et qui les ouvre aux autres en y instaurant la paix, celle même de Dieu qu'en **Jésus-Christ**.

III-2- Unité de corps et d'action

La mort dans certains cas est révoltante, irritante même comme nous l'avons montré plus haut avec le décès de trois personnes de la même famille dont se sont rendus coupables les sorciers Lorŋ Yed et de ñãŋ-Akpej. En effet, l'annonce du décès de ces trois personnes a suscité la colère et la désapprobation de la population du village de Gbadzin (« *On n'a jamais vu ça et c'est inacceptable !* ») qui a manifesté son ras-le bol par des cris de femmes, des comportements socialement désordonnés et des mouvements spontanés de douleur intense. Mais au *finish*, cette population décida d'organiser et de gérer collectivement des funérailles solennelles et publiques à leur intention, sous la double responsabilité du chef du village et du chef de famille des trépassés. Certes, si la mort pervertit le village ou la communauté par des comportements inhabituels, tout rentre dans l'ordre lorsque les anciens annoncent des funérailles publiques. Car celles-ci impliquent un mouvement d'ensemble des populations ou des familles pour former un seul corps dans le deuil. Alors, le deuil devient politique, et politiques son organisation et sa gestion : les classes d'âge du village s'y impliquent et leurs actions sont concertées et placées sous la responsabilité des classes supérieures. Mais, les classes d'âge les plus actives sont celles des trépassés. En final, après les cérémonies traditionnelles d'hommage et de versement de la boisson (appel et remise des trépassés entre les mains des ancêtres décédés de *l'Oŋn-es*), comme un seul homme, un même corps, le village tout entier conduit les morts au cimetière... Cette préoccupation (union /unité de corps et d'action autour du défunt) existe également dans la modernité d'aujourd'hui : les funérailles drainent du monde ! Elles donnent l'occasion, soit de composer ou de recomposer, de compatir ou de participer avec les autres à la douleur des familles endeuillées, soit d'accompagner l'ami, le bienfaiteur ou le frère en sa dernière demeure. Les condoléances, les veillées funéraires, les participations actives, les prières ou messes d'enterrement en témoignent. Mais, de quelles manières sont-elles célébrées pour convaincre les Odzuku ?

Bref, en s'associant aux cérémonies funéraires (rites) comme un seul corps et en unissant leur voix à celle du célébrant principal, les amis et connaissances implorent la miséricorde de Dieu sur les vivants et sur les morts. Les Odjoukrou d'aujourd'hui (chrétiens et non chrétiens) le comprennent-ils tous de la même manière ?

III-3- Réduction ou disparition des rites traditionnels funéraires de réconciliation

La réduction ou la disparition des rites funéraires anciens de la réconciliation sont dictées par de nombreux facteurs. Mais, dans le cadre cette étude, nous n'en retiendrons que deux principaux : la modernité et la lutte contre la sorcellerie.

III-3-1- La modernité

La modernité, au sens où l'entend Georges Balandier est « *le bougé, la déconstruction et la reconstruction, l'effacement et l'apport neuf, le désordre de la création et l'ordre des choses en place. Elle bouleverse en même temps que la relation aux choses, aux instruments, aux hommes, les systèmes de valeurs et de repérage, les codes et les dispositifs inconscients qui règlent la quotidienneté (...)* Elle finit par apparaître à la façon de l'envahisseur, de l'Autre et de son monde absolument étranger durant la période des opérations coloniales » (1985 :14-15). La colonisation française chez les Odjoukrou est apparue avec la modernité. Celle-ci est révélée un mouvement dynamique, mais aussi un mouvement avec plus d'incertitudes. La modernité comme un envahisseur a provoqué de multiples changements en affectant les structures, la vie sociale et politique, la religion, l'éducation, etc. chez les Odjoukrou comme ailleurs (M. Dupire et J.L. Boutillier, 1958 ; H. Memel-Fotê, 1980 ; R. Mel Mèlèdje, 2009, 2010, G. Balandier, 1985). Certes, la vie des Odjoukrou a donc basculé et a été déconstruite, sans écran protecteur : le commerce maritime de palmistes et de l'huile de palme, de cacao et de café notamment pendant les périodes précoloniale et coloniale ont donné naissance à une classe de puissants bourgeois qui s'est maintenue grâce à l'économie marchande, à la course au profit, à l'honneur et au statut particulier dont ils jouissaient parmi les populations villageoises (de belles maisons, l'association des hommes riches, *Agbandzi-iri*); la suppression de l'esclavage par l'Etat colonial, l'instauration de la chefferie supérieure et de canton, de l'école, du travail salarié, des tribunaux et des forces de l'ordre (P. Désalmand, 1983 ; R. Mel Mèlèdje, 2009 :128-130 ; 2011 :109-118 ; R. Pohor, 2007)...ont renforcé la liberté et l'humanisme des Odjoukrou. L'arrivée des missionnaires européens catholiques et protestants en période coloniale (RP Mouezy, 1948 ; F. Grah Mel, 1998, M. Kouakou Kouamé, 1996 ; H. Memel-Fotê, 1980 ; R. Mel Mèlèdje, 2011 ; R. Pohor, 2007) a

particulièrement rehaussé l'éducation de la jeunesse et discrédité la religion traditionnelle dont quelques aspects nous préoccupent dans ce présent travail : la chasse à la sorcellerie, à ses pratiques et à ses rites.

Paradoxalement, la modernité a ses revers qui affectent les institutions et les modes de vie. La jeunesse en est malheureusement victime: le grand banditisme (drogue, vol à main armée dans les villages comme dans les plantations d'hévéa), le non respect des aînés et du bien d'autrui, l'individualisme, l'incroyance, des comportements indécents, provocateurs et violents que les Odjoukrou nomment *Ow-mrãmrã*, *Ow-wulwul* ou *Ow-eguyn* (la permissivité) font désormais partie de leur quotidien et ils emportent les conséquences.

III-3-2- La lutte contre la sorcellerie

Aujourd'hui, dans toutes les chapelles religieuses de Côte d'Ivoire, et *a fortiori* chez les Odjoukrou, la guerre contre la sorcellerie et ses pratiques est déclarée. Des exorcistes de tous bords créent partout des autels. Et chaque chapelle cherche à séduire par son expertise et son efficacité. Á ce propos, les nouvelles églises chrétiennes et évangéliques ont bâti l'essentielle de leur doctrine sur la chasse aux sorciers. Les communautés musulmanes ne sont pas en reste. Des marabouts et voyants-guérisseurs parcourent les contrées et proposent leur expertise. Aussi, l'urgence du besoin et l'efficacité font courir les "clients" d'une chapelle à l'autre. Ainsi, il revient au client de choisir son exorciste. Néanmoins, nous attestons un paradoxe : les exorcistes traditionnels et les marabouts n'ont pas d'audience auprès des chrétiens. N'est-ce pas là, sous une forme larvée, la résurgence des suspicions ou méfiances religieuses ? Au-delà de ce constat, les rites anciens de réconciliation ou de recherche de paix ont subi une réduction de forme dans la pratique quotidienne des Odjoukrou. Certains ont même disparu sous le coup de cette modernité élargie au domaine religieux. Rares sont les Odjoukrou capables de reproduire ou de célébrer ces rites anciens sans les déformer, les orchestrer d'éléments de modernité incongrus, surtout que l'environnement social, politique, économique et culturel est peu favorable à leur crédibilité et efficacité⁹⁸. Les rites du *Piapia-ok* et du *Nkpiti-ok* sont réduits au simple goûter de sel⁹⁹, et sont pris à cet effet témoins non seulement les dieux tchoniens, mais aussi le Dieu de Jésus-Christ. L'*interrogatoire* du mort est à jamais proscrit, parce que la vérité qu'il est

⁹⁸ - Surtout que ces rites sont sous-tendus par la sorcellerie.

⁹⁹ - Parce que le sel a une signification religieuse. Á ce propos, Mel Mèlèdje R. dit : « *Le sel tout blanc désigne le dieu Fonjamba (le dieu pur et blanc, donc de la paix). Ainsi, le sel représente la paix. Il purifie et blanchit tout. De même qu'il donne un goût agréable à la sauce, malgré ses diverses composantes, il redynamise les liens de parenté et d'amitié court-circuités et purifie les cœurs empoisonnés par les rancunes (Nkpiti)* », In *EMOKR, systèmes de gestion des conflits chez les Odjoukrou (Côte d'Ivoire)*, Op.cit, 1994 :194.

censé révéler est contestée, de même que l'application de l'*Udu*. Le *Tréré* (rite d'expiation) est purement et simplement abandonné, parce que ses prêtresses sont devenues rares. Le voyant-guérisseur, l'*ipmu* est peu consulté, parce que sa science et ses pratiques sont également sources de contestations et de bagarres en chaîne dans les villages où les chrétiens sont majoritaires.

Bref, les rites funéraires anciens de réconciliation sont devenus rarissimes aujourd'hui malgré les soubresauts des non chrétiens ou des harristes. Dès lors, si hier ces rites avaient une signification anthropologique forte, c'est parce qu'ils militaient pour faire connaître le tort et la raison des parties, l'ouverture des vivants et des trépassés à la paix avec les autres et au Tout-Autre. Aujourd'hui, si cette même préoccupation est attestée dans les différentes chapelles religieuses, par contre son vivre intime qui donnerait plus de confiance aux Odjoukrou n'est pas forcément confirmé. Voilà pourquoi, souhaitons-nous ardemment que l'inculturation de l'Évangile qui a cours actuellement dans les Églises catholiques de la région se penche sur cet aspect de la question.

Conclusion

Au terme de cette étude, nous pouvons dire que dans un premier mouvement nous avons tenté de saisir l'idéologie funéraire des Odjoukrou à travers les articles de foi et les structures politico-religieuses qui les animent, parce qu'elle est nécessaire pour comprendre les rites funéraires et la réconciliation. Cette idéologie est centrée sur la *vie*, celle de l'homme d'ici-bas et celle du trépassé pour l'au-delà. Dans un deuxième mouvement, l'étude s'est polarisée sur une typologie de rites de réconciliation d'hier et d'aujourd'hui. D'hier, elle a fait ressortir le *Nkpiti-ok*, le *Piapia-ok* et exceptionnellement le *Tréré*. Il ressort de l'examen de ces rites que les individus ou les trépassés sujets ou objets des rites sont sous le joug de la sorcellerie ou sont des sorciers. Alors, la tradition odjoukrou met en marche, en la matière, son système d'éclatement de la vérité basé sur l'interrogatoire du mort présentifié, la désignation du malfaiteur, l'absorption de l'*udu* de poison qui clarifie tout : l'accusé en sort, soit pour la vie, c'est-à-dire innocenté, soit pour la mort, c'est-à-dire coupable. D'aujourd'hui, la modernité avec son lot de changements, d'alternatives et de critiques, juge les rites d'hier peu crédibles, rétrogrades et sources de conflits permanents, surtout que les religions nouvelles y mènent une guerre sans merci aux sorciers et à leurs pratiques. Elles développent, par contre, de nouvelles doctrines et visions du monde, de la vie et de Dieu. Mais toujours est-il que hier comme aujourd'hui, pour les Odjoukrou, le trépassé doit entrer à *Ogn-es* ou au Paradis, *réconcilié* et en *paix* avec les vivants et les morts. Le troisième mouvement tire les leçons de l'étude. Il retient en autres : l'**ouverture** aux autres, comme signe de renaissance et passeport pour l'au-delà ; la

modernité comme un vaste mouvement dynamique et irréversible de changement qui crée sans cesse le désordre et l'ordre dans tous les domaines, et bien souvent sans écran protecteur ; enfin, la **réduction** ou la **disparition** des rites anciens comme conséquences des nouvelles visions du monde, des choses et de Dieu que favorisent la modernité et les confessions religieuses nouvelles. Mais, cette modernité ouvre malheureusement le chantier des risques graves, comme la perte d'identité, la permissivité que reprochent les Odjoukrou en les qualifiant d'*Ow-mrãmrã, Ow-wul-wul ou Ow-eguɔn*.

Bibliographie:

Augé M., 1975, *Théories des pouvoirs et idéologie. Étude de cas en Côte d'Ivoire*, Hermann, Collection Savoir, Paris.

Augé M. et **Collevin J-P.**, 1990, *Nkpiti : la rancune et le prophète*, Éditions de la Maison de l'Homme, EHESS, Paris.

Balandier G., 1985, *Le détour, Pouvoir et Modernité*, Fayard, L'espace du politique, Paris.

Balandier G., 1988, *Le désordre, Eloge du mouvement*, Fayard, Paris.

Bamuloba Y.K. et **Adoukonou B.**, 1979, *La mort dans la vie africaine*, Présence Africaine : UNESCO, Paris.

Eschlimann J-P., 1985, *Les Agni devant la mort (Côte d'Ivoire)*, Éditions Karthala, Paris.

Grah Mel F., 1998, *Bernard Yago, Le cardinal inattendu*, Presses des Universités de Côte d'Ivoire, Abidjan.

Lascoumes P. et **Le Gales P.**, 2007, *Sociologie de l'action publique*, Armand Colin, Paris.

Lasme L., 1971, « Les croyances et coutumes adioukrou », In *Bulletin de liaison linguistique*, Ethno-sociologie, CURD, Université d'Abidjan, n°1.

Legbedji Aka B., 1966, *Le protestantisme méthodiste et le odjukru de Côte d'Ivoire*, Mémoire de fin d'études théologiques, École pastorale Évangélique, Porto-Novo (Dahomey).

Mel Mèlèdje R., 1994, *Emokr, Systèmes de gestion des conflits chez les Odjukru (Côte d'Ivoire)*, Thèse de Doctorat, Régime unique, EHESS, Paris.

Mel Mèlèdje R., 2009, « Anthropologie de l'Agbandji-iri, une institution sociale et ses transformations », In *Annales de l'Université de Lomé*, T.XXIX – 2, décembre 2009, pp.121-133.

Memel-Fotê H., 1980, *Système politique de Lodjoukrou, Une société lignagère à classes d'âge (Côte d'Ivoire)*, Présence Africaine, Paris , et Nouvelles Éditions Africaines, Abidjan, Dakar, Lomé.

Pohor, R., 2007, *Ecole et Développement*, Éditions UCAO, Abidjan.

Ricoeur P., 1969, *Le conflit des interprétations, Essai d'herméneutique*, Seuil, Paris.